



FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE NATATION



Commission de formation

Communiqué N 9/CF

24/12/2018

Objet : Formation Continue des entraîneurs de natation « Ecole de Natation ».

Messieurs les présidents des associations sportives,

Dans le cadre de la formation continue des entraîneurs de natation course, la fédération Royale Marocaine de Natation lance la 3^{ème} promotion de formation des entraîneurs : «**Ecole de Natation** ».

- **Etape** : 2^{ème} Etape
- **Date** : Le 05-06/01/2019
- **Lieu** : Casablanca « Centre Bourgogne »
- **Région 1: Casablanca, El- Jadida, Khouribga, Marrakech, Safi, Agadir, Tiznit, Inzegane.**

Région 1 (26 Clubs).

Villes	Clubs
Casablanca	WAC- ADM – RCA - TSC – CCC – CSE – CNCS- CSP-
Safi	ASNS – OCS-
El- Jadida	DHJ- CSE/JL - OUMRABII
Marrakech	JIHA- CMM- KACM – COMN – CBN – CKM – ANMS
Agadir	MOV UP – CMND – ASAMIN
Khouribga	OCK
Benguerir	OCBG
Tezmit	CATN
Mohammadia	AANM

La Fédération Royale Marocaine de Natation prendra en charge les frais de formation, d'hébergement et de restauration d'un seul entraîneur par association sportive et le deuxième entraîneur sera à la charge de son association sportive.

- Les candidats se présentant pour la formation « Spécial Ecole de Natation » doivent remplir les conditions suivantes :

- Avoir assisté à toutes les séances de la 1^{ère} étape de formation « Ecole de Natation » du 1^{er} et 2^e Décembre 2018
- La présence durant toutes les séances du début jusqu'à la fin de la deuxième étape de formation est obligatoire.
- - L'absence à une séance entraînera automatiquement l'élimination du candidat.
- - Le respect de l'horaire de chaque séance est Obligatoire.

Président de la commission de formation :
Mr. Rachidi Alaoui Aziz